

29 avril 2015 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur la politique de défense de la France, à Paris le 29 avril 2015.

Mesdames, messieurs, ce matin s'est tenu un Conseil de défense en présence du Premier ministre, des ministres de la Défense, des Finances, de l'Intérieur, de l'Economie, et avec l'ensemble des représentants de nos armées. La France fait face à des menaces, de lourdes menaces, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de notre territoire. A la suite des attentats du début du mois de janvier, qui se sont produits en France, avec leurs conséquences dramatiques, j'avais décidé de placer au plus haut niveau le plan Vigipirate, j'avais également convenu qu'il fallait maintenir un niveau d'effectifs pour la mobilisation de nos armées dans le cadre de ce plan, autour de 10.000.

J'ai décidé ce matin que cette opération, qui prendra le nom d'opération Sentinelle, serait pérennisée, ce qui conduira à mettre dans les effectifs prévus 7.000 militaires de façon durable. J'ai également fait valoir que nos forces extérieures devaient également être placées au niveau élevé, dans le cadre des opérations que nous menons, et qui ont été décidées dans le cadre de la légitimité internationale, c'est-à-dire de résolution des Nations Unies, que ce soit pour Barkhane, que ce soit pour la Centrafrique, que ce soit pour l'Irak. Nous avons vocation, là, à assurer un soutien, à des populations qui peuvent être menacées, mais nous défendons aussi notre propre sécurité.

Il y a également, dans les prochaines années, à adapter notre capacité de défense, aussi bien nos moyens aéronautiques, que nos moyens pour assurer la cyberdéfense et le renseignement. Le Premier ministre avait déjà annoncé, il y a plusieurs semaines, des mesures allant dans cette direction. Elles seront pérennisées, et renforcées.

Plusieurs décisions sont prises. La première c'est qu'en 2015 les crédits du ministère de la Défense, les 31,4 milliards, comme je m'y étais engagé, sont sanctuarisés, et ce seront des crédits budgétaires, sans aucun appel à des ressources extérieures, ou des ressources exceptionnelles, c'est-à-dire que le ministère de la Défense est sûr de pouvoir disposer de ces crédits dans l'année 2015.

Pour les autres années, les quatre années qui sont celles de la programmation actualisée, la Loi de Programmation Actualisée sera présentée au Conseil des ministres du 20 mai. Elle prévoira de dégager 3,8 milliards de crédits supplémentaires sur ces quatre années. C'est un effort important, c'est même un effort considérable. Il tient compte aussi des économies que nous avons pu constater dans le ministère, mais il s'agit de crédits qui viennent en plus de ce que prévoyait la précédente programmation. Pour beaucoup ces crédits sont des crédits de personnel, les moyens que nous mettons à disposition pour la sécurité de notre territoire, ce sont aussi des crédits en équipements pour être le plus efficace possible dans les luttes que nous avons à mener, notamment contre le terrorisme.

J'ai pris ces décisions comme Chef des armées, dans un contexte budgétaire que chacun connaît, avec les engagements qui nous lient dans le cadre européen, et aussi avec la volonté de porter la croissance et l'emploi au plus haut niveau possible. J'ai fait ce choix parce que c'est celui de la France, celui de sa protection, de sa sécurité, et je sais que les Français, s'ils veulent avoir confiance dans l'avenir, doivent se sentir partout en sécurité, protégés. C'est aussi une raison qui justifie les décisions, donner confiance aux Français. Ils l'ont, à l'égard de leurs armées, ils l'ont à l'égard des autorités politiques qui prennent les décisions, mais ils doivent savoir que les crédits indispensables sont mis à la disposition de ces objectifs.

La sécurité, la protection, l'indépendance, sont des principes qui ne se négocient pas, car il en va de la force de nos idées et de nos valeurs, et de la capacité de la France à les défendre. Et, également, je suis convaincu que cette mobilisation exceptionnelle que nous engageons avec le gouvernement, sera vécue par les Français comme un moyen de s'engager eux-mêmes pour la cohésion nationale. Telles sont les décisions que j'ai prises en Conseil de Défense, ces décisions seront donc opérationnelles dès demain, aussi bien pour le budget 2015 et son exécution, que pour la préparation de la Loi de Programmation Militaire. Je vous remercie, car il s'agissait là, d'une décision très importante, non pas pour nos armées, mais pour la France.

Merci.